



Mairie de Sainte-Thorette  
Route de Mehun  
18500 Sainte-Thorette  
mairie.ste-thorette@orange.fr  
www.saintethorette.fr  
Tél : 02 48 57 34 45

## Au sommaire

### ADMINISTRATION

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Carte de Vœux 2023                  | p2 |
| Conseil municipal du 21/09/2022     | p2 |
| Conseil municipal du 15/11/2022     | p3 |
| Recensement 1 <sup>er</sup> TR 2007 | p3 |
| Campagne d'adressage                | p3 |
| Arrêt momentané de l'OIBP           | p4 |

### ENVIRONNEMENT/URBANISME

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| Fermeture dépôt à végétaux         | p4 |
| Décoration de Noël de Ste Thorette | p4 |
| Les Rives du Cher                  | p4 |
| Travaux au stade                   | p4 |
| Restaurant les Rives du Cher       | p4 |
| Rodéo sur les pelouses             | p4 |

### CULTURE / ANIMATION

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Médiathèque, nouveaux livres    | p5 |
| « Les amis des jardins »        | p5 |
| Médiathèque : Visite des écoles | p5 |
| Trait d'Union : programme 2023  | p5 |

### VIE SOCIALE

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| Repas des aînés                    | p5 |
| Concert de Ziako                   | p5 |
| Halloween                          | p5 |
| Atelier mémoire                    | p6 |
| Spectacle de Noël                  | p6 |
| Paysans, paysages                  | p6 |
| Concert à l'église : M. Hochedel   | p6 |
| A.S.I.E : les enfants de Nilakotai | p6 |

### TRIBUNE OUVERTE

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| La petite paillote              | p7 |
| Mot de l'A.P.E.                 | p7 |
| Epicierie                       | p7 |
| Mot de l'Assotaulo              | p7 |
| CDC, jeux en Berry février 2023 | p8 |
| Mots croisés « écrivains »      | p8 |

### CALENDRIER



## Edito : le mot du Maire

Au-delà de vous souhaiter le meilleur en cette fin janvier, tant en terme de santé, qu'en joie, à priori deux choix s'offrent à moi quant à la manière de vous délivrer mon message, car c'est le temps de faire un premier bilan et de tracer quelques perspectives devant vous.

Le 1<sup>er</sup> choix, je pourrais vous dire de façon dithyrambique que tout ce que nous avons accompli en 2022 a été formidable, tout a été parfait et sans tache. Tout nous a réussi, aucun échec. La perfection municipale en action.

Tant que j'y suis, pourquoi ne pas céder au culte de l'égotisme et valoriser à outrance ce je, ce surmoi si cher à notre regretté Sigmund Freud.

Je clamerai également que tout ce qui a été accompli l'a été grâce au maire, bien sûr !!!!

Heureusement, ce n'est certainement pas le cas ici localement, mais reconnaissons que certains professionnels de la politique nationale cèdent fâcheusement à cette pratique.

Si en plus la tautologie s'en mêle, nous arrivons à une cacophonie certaine et incompréhensible pour le commun des mortels, d'autant plus que cela est trompeur en définitive.

Je suis certain que vous l'avez déjà compris, mais bien évidemment, tout ce premier paragraphe n'était que boutade et dérision, car je choisis bien évidemment la deuxième solution, la simplicité et l'authenticité, car j'ai pour principe, tant dans ma vie personnelle que d'élu, de répéter à l'envie que seul, nous ne pouvons rien. Seul, à la mairie, je m'agitais en vain, si nous n'étions pas une équipe d'élus et de salariés très impliqués.

En 2022, nous n'avons pas sans doute pas réalisé d'œuvres grandioses, mais **nous** travaillons, débattons, tant en conseil municipal qu'en réunion de bureau, et prenons des décisions.

Quelques exemples quand même : enfouissement des réseaux et renouvellement de l'éclairage public route de la petite école et route de Villeneuve, qui se poursuivront probablement en 2023 pour finir ce tronçon.

Moins gai, mais nécessaire, la réorganisation du cimetière se met en place, lequel je vous l'annonce à l'avance sera baptisé du doux nom de Myosotis, à l'occasion du 08 Mai 2023. (ce serait à l'occasion pour les jeunes et moins jeunes de nous accompagner dans ce devoir de mémoire).

Réfection de trottoirs et de routes. Merci au département et à la communauté Cœur de Berry, même s'il faut reconnaître un juste retour de certaines de nos contributions.

Certes, quelques esprits chagrins pourraient imaginer que nous manquons d'ambition, en ne chassant pas à outrance l'ultime subvention, et le projet flatteur pour l'égo. Non, nous sommes des besogneux, responsables, et 2023 verra, j'en suis certain, la poursuite des travaux de rénovation intérieure de la mairie...(voir suite page suivante)

L'étage a été aménagé en bureaux et nous poursuivons, je l'espère, par la réfection de la salle des mariages (ex salle du conseil).

L'achèvement des fresques du Trait d'Union est programmé, et de nombreux travaux de peinture, nettoyage, remise en état se poursuivront tout au long de l'année.

Les espaces verts et les voiries continueront à être entretenus avec la même régularité, et la même abnégation, car il faut reconnaître qu'elle est nécessaire, entre les déjections canines, les rodéos voiture, moto ou quad sur nos terrains communaux, avec leur lot de dégradations.

J'espère que 2024 nous permettra d'initier les premiers travaux sur les réseaux à Fublaine.

N'oublions pas notre projet de fête de village, en juillet prochain, qui va mobiliser entre autres, les énergies de nos associations et

favoriser, j'en suis convaincu, le vivre ensemble dans la ruralité, de notre slogan des élections municipales.

En bref, nous appliquons une gestion parcimonieuse, mais sérieuse et rigoureuse de notre bien commun, Sainte Thorette, mais aussi et surtout un budget très bien équilibré, fruit des efforts de tous.

Ceci étant dit, je vous réitère mes meilleurs vœux, et comme l'écrivait St Exupéry, même si je ne suis pas certain que de vos vies nous fassions un rêve, et de ce rêve une réalité, nous tenterons autant que possible que 2023 ne soit pas un cauchemar, mais une année guidée par la sagesse et la bonté, envers l'autre, et pourquoi pas, soi même.

Eric Korcaba  
Le maire.



Œuvre réalisée par les élèves de l'école de Sainte-Thorette dont le thème cette année est le cirque

*Un grand merci à Marie-Claire (directrice de l'école et institutrice des petite et moyenne sections), Leslie et aux classes de grande section et CP de l'école de Sainte-Thorette à qui nous devons cette belle carte de vœux 2023 sur le thème pédagogique de l'année « le cirque ».*

## Administration

### Extraits du compte rendu du conseil municipal du 21/09/22

#### 2/ Adoption de la nomenclature M57 au 1er janvier 2023

En application de l'article 106 III du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57. Destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1er janvier 2024.

Considérant l'avis favorable du responsable du Service de Gestion Comptable de Vierzon en date du 19 janvier 2022 pour le basculement en M57, au lieu de la M14, au 1er janvier 2023, le conseil municipal adopte à l'unanimité par anticipation la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023.

#### 4/ Vote du taux de la taxe d'aménagement

À compter du 1er septembre 2022, la liquidation de la taxe d'aménagement n'est plus réalisée par la direction départementale des territoires (DDT) mais par les services de la Direction générale des finances publiques (DGFiP).

Par conséquent, le conseil municipal doit voter le taux de la taxe d'aménagement pour l'année 2022, ainsi que l'année 2023. Après explications de Madame SABROU, adjointe en charge des finances, le conseil municipal décide de conserver un taux de taxe d'aménagement de 1%, pour les années 2022 et 2023.

*Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.*

## Extraits du compte rendu du conseil municipal du 09/11/22

## 3/ Travaux enfouissement – route de Villeneuve

Monsieur le Maire a reçu un estimatif concernant la poursuite des travaux d'enfouissement, pour le tronçon de la route de Villeneuve. Le montant des travaux estimatifs sont les suivants :

| Désignation                       | Coût total des travaux | Participation commune |
|-----------------------------------|------------------------|-----------------------|
| Enfouissement réseau électrique   | 67 500 €               | 13 500 € (20%)        |
| Enfouissement réseau téléphonique | 8 000 €                | 8 000 € (100%)        |
| Restitution éclairage public      | 31 500 €               | 15 750 € (50%)        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>107 000 €</b>       | <b>37 250 €</b>       |

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces estimatifs.

## 4/ DETR – reprise de concessions

La société Navault du Berry a établi un devis d'un montant de 21 747.96€ HT, soit 26 097.55€ TTC pour relever 27 tombes.

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour l'année 2023 peut être déposé. Ce dossier sera mis en 1ère position dans les demandes de subvention.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

- Fonds propres : 13 048.80€
- DETR (40%) : 8 699.20€
- Total : 21 748.00€

Le conseil municipal, à 11 voix approuve ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention.

## 5/ Numérotation des voies

Il a été demandé un devis auprès de la Poste, pour effectuer la numérotation des voies. Le devis s'élève à :

- Audit et conseil : 1 500.00€ HT
- Projet d'adressage : 600.00€ HT
- Option de repositionnement : à définir

Après présentation du projet et discussions, le conseil municipal décide à l'unanimité de décliner ce devis et décide de confier la mission à Didier LANTUAS, qui se propose de commencer le travail en février 2023.

## Rappel : recensement 1er trimestre 2007

Si vous êtes nés en 2007 et que vous avez 16 ans en janvier, février, mars, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) :

[csnj-orleans.contact.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:csnj-orleans.contact.fct@intra.def.gouv.fr)



## Campagne d'adressage

Va débuter ce début d'année une campagne de validation de l'adressage de l'ensemble des logements de la commune. Le but est de fiabiliser, compléter la numérotation de chaque habitation de Sainte Thorette pour rendre plus facile l'accessibilité aux réseaux internet par exemple. Dans ce cadre, Didier LANTUAS, conseiller municipal, va parcourir la commune jusqu'à vos portes. Nous vous serions gré de lui réserver un accueil cordial.



*Nous attendons toujours de vous vos adresses mail (une ou plusieurs par domicile) afin de mieux transmettre les informations communales. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse [mairie.ste-thorette@orange.fr](mailto:mairie.ste-thorette@orange.fr)*

### SIAEP : arrêt momentané de l'OIBP

L'Osmoseur Inverse Basse Pression, qui nous permet maintenant d'avoir une eau d'une dureté normale, a du, du jeudi 05 janvier au jeudi 19 janvier, être momentanément arrêté dans l'attente d'une maintenance de la pompe de relevage sur le captage du Carroir. Pendant ce temps, le réseau d'eau a fonctionné uniquement avec le captage de la Geneste (Mehun sur Yèvre).

**Associations : demande de subventions.**  
Nous vous rappelons que la municipalité peut voter une subvention à toute association qui le demande, les dossiers de demande de subventions sont à retirer en mairie ou peuvent être transmis par mail sur demande à [mairie.ste-thorette@orange.fr](mailto:ste-thorette@orange.fr). La date limite de retour des dossiers est fixée au 28/02/2023.

## Environnement / urbanisme

### Décorations de Noël

Cette année encore, les enfants ont pu jouer dans le « village du Père Noël » de la commune, devant la mairie et l'école. Un grand merci à Stéphane et Loïc qui conçoivent et développent de leurs mains, cabanes, petit train, traîneau, boîte aux lettres et autres sculptures en bois qui constituent ce joli village éphémère.



**Le dépôt à végétaux sera fermé jusqu'au 28 février. Réouverture le 1<sup>er</sup> mars.**

### Les Rives du Cher

Après une trop courte ouverture du restaurant au 1<sup>er</sup> semestre 2022, le locataire et gérant des lieux a décidé de partir vers d'autres aventures. Le bail a été rompu en fin d'année dernière. La CDC doit à nouveau trouver repreneur.

### Halle sportive

Les travaux de construction de la halle sportive sont en bonne marche...A ce jour, le terrassement et les fondations sont achevés. A démarrer mi janvier le montage de la structure métallique. Nous espérons que les travaux pourrons être terminés avant la fin du printemps.



### Tri sélectif : petit rappel

Depuis le 1er janvier, tous les emballages se trient et vont dans les sacs ou containers jaunes : emballages en plastique (les pots de yaourt, crème fraîche, les barquettes en polystyrène, les sacs et sachets surgelés, les tubes de dentifrice, etc.), emballages en métal (plaquettes de médicaments, aluminium, etc.). **Tous les articles sont concernés.** Seuls les emballages en verre devront toujours être déposés aux points d'apports volontaires.

### Rodéo

Une fois de plus, quelques individus ont décidé de s'affranchir des règles du vivre ensemble, et ces « sauvages » ont pensé qu'il était drôle et amusant de pénétrer sur le terrain de sport, en voiture, route de Mehun, ainsi qu'au terrain de Fublaine.

Une fois n'étant pas suffisante, il y a eu récurrence et les terrains ont été littéralement labourés par le va et vient des voitures, les dérapages .....

Nous considérons collectivement ceci comme intolérable. Il suffit d'un témoignage probant ( photos, relevé de plaque d'immatriculation, témoignage direct....) permettant d'identifier les auteurs pour nous permettre de porter plainte pour dégradations de biens publics, ce que je n'hésiterai pas à faire. Merci par avance de faire remonter en mairie si vous vous trouviez en situation d'observer de tels faits et protéger ainsi nos espaces communs.



## Médiathèque - Trait d'Union

### Nouvelles acquisitions

De nouveaux albums jeunesse, mangas et des romans adulte sont arrivés à la médiathèque, venez les découvrir, mis en valeur par Babette et les bénévoles de la médiathèque !

Ces dernières acquisitions sont reconnaissables par leur pastille de couleur suivant l'année d'acquisition.

Rappel des horaires d'ouverture de la médiathèque : Mardi 15h-17h30 / Mercredi 14h-18h / Jeudi 10h-12h et 16h30-18h30 / Vendredi 16h-18h / Samedi 10h-12h



### « Les amis des jardins »

Viviane reprend la grainothèque et lance une mailing list « Les amis des jardins » avec l'objectif de dynamiser les jardins partagés, d'informer sur les temps forts et d'échanger sur les bonnes pratiques dans nos jardins. N'hésitez pas à transmettre votre adresse mail à [mediatheque.ste-thorette@orange.fr](mailto:mediatheque.ste-thorette@orange.fr) pour intégrer le groupe.

### Visite des écoles

Pour bien commencer l'année 2023, un premier groupe d'enfants de moyenne section est venu vendredi 13 janvier après-midi à la médiathèque accompagné par Marie-Claire leur institutrice. Pour certains c'était une heureuse découverte.

Après une séance de lecture les enfants ont pu choisir des livres et les emporter à l'école.

Mardi 17 janvier matin, les enfants de petite section maternelle, enchantés de marcher sous la neige ont également écouté des histoires et choisi des livres pour la classe.

Vendredi 27 janvier sera le tour des enfants de grande section et les C.P.



### Programme 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Retrouvez le programme de la médiathèque dans le bulletin joint à ce journal

## Vie sociale

### Repas de nos aînés

Nous nous retrouvons le 9 décembre dernier une cinquantaine de personnes à la salle des fêtes, autour d'un repas festif décoré par Joëlle et Françoise, préparé par Philippe Morot et animé par le musicien batteur Michel Turpin. Malgré le report et après trois années sous une formule différente aux Rives du Cher, nous avons pu enfin renouer avec ce moment de convivialité.



### Concert de Ziako

Ziako, chanteur guitariste aux chansons entraînantes, accompagnés de ses deux musiciens, a su mettre le feu dans les jardins du Trait d'Union et faire danser les plus petits comme les plus grands. Cette soirée a été l'occasion pour le Trait d'Union de retracer les moments forts de ces dernières années. Nous étions une cinquantaine de personnes à passer ensemble un moment festif, cela fait du bien après les privations de ces dernières années !



### Halloween

Comme chaque année, qu'il pleuve ou qu'il vente, nos petits monstres, après avoir profité des ateliers maquillages et créatifs organisés par nos bénévoles, ont fait le plein de bonbons en frappant aux portes du centre bourg de Sainte Thorette. Un grand merci aux bénévoles de la médiathèque mais également à tous les habitants qui ont joué le jeu.



## Ateliers mémoire

Depuis le 20 octobre tous les jeudis matins de 9h00 à 11h45 des ateliers mémoire « donner du Peps à vos neurones » sont organisés pour les séniors avec une animatrice de la MSA. Une réunion d'information avait eu lieu fin septembre. Ces ateliers se tiennent à la médiathèque de Sainte Thorette. Ils regroupent une douzaine de personnes -10 de Sainte Thorette et 2 de Preuilley. Différents exercices écrits ou oraux sont proposés en toute convivialité, avec une petite coupure festive au cours de la matinée.



## Spectacle de Noël...

Ce spectacle a été proposé le dimanche 18 décembre par le Trait d'Union et a été interprété par le clown Yann Costa accompagné de son musicien. Sous l'œil malin de Yann, petits et grands sont bien obligés de participer aux folles échappées des deux artistes. Le spectacle a fait un tabac, devant une quarantaine de personnes. Que c'est bon de se retrouver et de rire ensemble après ces quelques années difficiles !

## Paysans, paysages

Au mois de Juin dernier, la municipalité de Sainte-Thorette a été sollicitée par la Maison de la Culture de Bourges pour accueillir un spectacle en scènes détournées. Ce spectacle, gratuit, a été présenté également dans plusieurs communes du Cher, Osmoy, Menetou-Salon, Foëcy, Saint-Florent et Saint-Satur, il s'intitulait : Paysans, paysages. Il a eu lieu le 17 septembre et s'est déroulé en deux temps. A 16h une vingtaine de personnes étaient au RDV pour réaliser un herbier confectionné après un glanage d'herbes, de feuilles et de fleurs. Cet atelier était encadré par Clotilde Gaillard. Les participants, enfants et adultes sont repartis avec leurs œuvres et ils en étaient enchantés. En fin d'après-midi, à 18h30, Elise Truchard a fait une lecture en plein air d'un extrait du texte de Balzac, Le lys dans la vallée. Une trentaine de personnes se sont assis confortablement dans des transats et ont été emportées par cette lecture qui se prêtait parfaitement au lieu où c'est passé cette manifestation. La municipalité remercie énormément Anne Jan pour la mise à disposition du Prieuré de Manzay, car dans cet endroit magique, chargé d'histoire, cet atelier et cette lecture ont pris tout leur sens. La commune a ensuite offert, au public et aux intervenants, un verre et quelques grignoteries, elle sera prête à recevoir la MCB, dans les années futures, si d'autres propositions lui sont faites.



## Concert à l'église, Mathys HOCHEDÉL



Le 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'Assotaulo, organisait un récital de clarinette dans l'église de Sainte-Thorette. A 20h, une cinquantaine de personnes se sont présentées pour assister à cette manifestation. Durant une heure Mathys Hochedel, un jeune Preuillois élève au conservatoire de Tours, nous a enchantés en interprétant un répertoire allant de Bach à Mozart et de Massenet à Debussy, Rossini et Stravinsky, pour finir avec Scott Joplin et Astor Piazzolla.

Mathys a su nous emmener dans son univers musical en nous racontant l'évolution de la musique de l'époque Baroque à l'époque contemporaine en passant par le romantique et le classique. A la fin de cette soirée, le public était ravi et il a rappelé avec entrain l'artiste. Certains spectateurs nous ont fait part de leur joie et nous ont sollicités pour d'autres concerts. L'Assotaulo espère donc réitérer ce type de spectacle dans l'église. Nous vous espérons nombreux dans l'avenir à ces prochaines représentations.

## Association A.S.I.E...

**Conférence sur l'orphelinat de Nilakottai en ASIE**

Une quarantaine de personnes ont assisté dimanche 16 octobre à la conférence avec diapositives sur la vie quotidienne des enfants de l'orphelinat, donnée par Emmanuelle Dufour, responsable du partenariat entre Asie et l'orphelinat de Nilakottai en Inde suivi d'un pot amical par un après-midi ensoleillé dans la cour de la médiathèque.

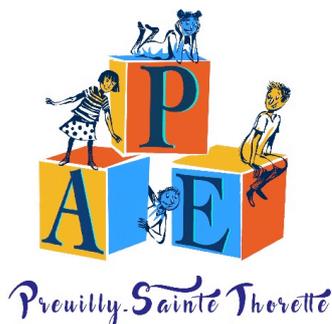
## La petite Pailote

Venez découvrir la véritable pizza au feu de bois de Miloud ALIANE tous les deux mercredis place des tilleuls à l'entrée de Sainte Thorette route de Bourges. Plus de 20 recettes toutes plus irrésistibles les unes que les autres vous attendent !

Contact : **06 70 61 71 98**



## Mot de l'A.P.E (Association des Parents d'Elèves)



Une nouvelle année scolaire commence avec de beaux projets en perspective pour notre association.

N'hésitez pas à profiter de nos ventes par correspondance en faisant participer votre entourage que ce soit pour les chocolats à Noël, le miel en janvier pour accompagner vos tisanes au coin du feu ... Ce sont des produits français et locaux. Faites-vous plaisir !

Ces ventes connaissent un franc succès auprès des familles, des habitants et des entreprises de nos deux villages. Merci à tous pour votre participation et votre soutien, chaque année, pour les élèves des écoles.

En début d'année, nous avons donné aux écoles tous les bénéfices des ventes et manifestations de l'an passé ainsi que les subventions reçues et même plus... Nous avons ainsi donné 2000€ aux écoles du RPI, soit 1000€ chacune !!!

Cette année, côté manifestations, nous vous avons préparé un programme haut en couleur. Voici 3 rendez-vous ! Notez-les d'ores et déjà dans vos agendas :

**le samedi 18 mars 2023 pour une soirée RIFLES  
à la salle des fêtes de Preuilly**

**le vendredi 12 mai 2023 pour un grand CONCERT de musique  
avec la venue du BrassBerry, orchestre de 30 musiciens,  
à la salle des fêtes de Preuilly**

**le samedi 24 juin 2023 pour le feu de la Saint JEAN  
avec animation musicale JAZZ manouche et restauration  
au stade de Ste Thorette**

*N'hésitez pas à rejoindre notre petite et fine équipe (on peut nous compter sur les doigts d'une main !!!) lors des réunions, seulement 3 ou 4 par an ou lors des manifestations en nous proposant votre aide qui nous ravira ! Merci et à bientôt !*

Le président de l'APE, Nicolas Lorieux

**Tous nos vœux pour cette nouvelle année !**

## Epicerie

« Le panier Berrichon », commerce de légumes produits locaux et frais, en remplacement de l'épicerie « phyllosétik » est présent les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 17h00 à 19h00.

## Mot de l'A.B.U.L.



Bonjour à tous, l'association Berrichonne d'ultra léger vient à cette occasion vous présenter tous ses vœux pour l'année 2023. Nous en profitons pour détailler le calendrier de nos manifestations pour cette année. Après deux ans d'impasse sanitaire, nous referons une porte ouverte le samedi 3 juin de 14h à 19h.

Cette après-midi sera consacrée à la fête des mères, des vols pour les mamans de Sainte-Thorette à tarif préférentiels, le dimanche 4 juin de 9h à 19h, baptême pour tous à tarif réduit. Le 1<sup>er</sup> et 2 juillet, une concentration de rétro-multi-axe, machine ancienne. Le 14 juillet, le club participera à la fête de village au stade. Le 15 octobre, un goûter d'hélice organisé au club, dégustation de crêpes et de vin chaud et d'autres gourmandises, des baptêmes de l'air vous seront proposés. Voilà une année qui s'annonce bien chargée, avec espoir que la météo sera au rendez-vous. N'hésitez pas à venir nous voir, vous serez les bienvenus. Pour tout renseignement : tél Michel 06 12 78 12 47.

## Mot de l'Assotaulo

L'Assotaulo, l'Association Tauricienne de Loisirs, vous présente tous ses vœux à vous et à vos proches pour cette année 2023. Nous avons eu le plaisir de vous retrouver nombreux sur nos activités en 2022.

Au programme pour 2023, soirée jeux d'atatoire le vendredi 10 février, randonnée pédestre le lundi 10 avril, balade contée le samedi 10 juin, marché d'automne le dimanche 10 septembre...

Ainsi que nos ateliers hebdomadaires : les petites mains pour la couture (le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois à la médiathèque), les petits pieds pour la promenade à pied (le lundi 9h rdv au parking des Rives du Cher), le petit cabaret pour les danseurs (le mercredi à la salle des fêtes).

En attendant de vous revoir, bonne année à toutes et tous.



## Jeux d'hiver en Berry

Pendant les vacances de février, du 14/02 au 23/02, les mardis, mercredis, jeudis, la Communauté de Communes propose des activités culturelles et sportives pour les jeunes de 11 à 18 ans (11 ans révolus). Le programme est disponible en mairie. Pour tous renseignements sur les activités, n'hésitez pas à contacter Véronique CHAT (Educateur-Animateur Sport et Jeunesse) – 06.43.11.63.49



## MOTS CROISES « Olivet »

Bonjour à tous,

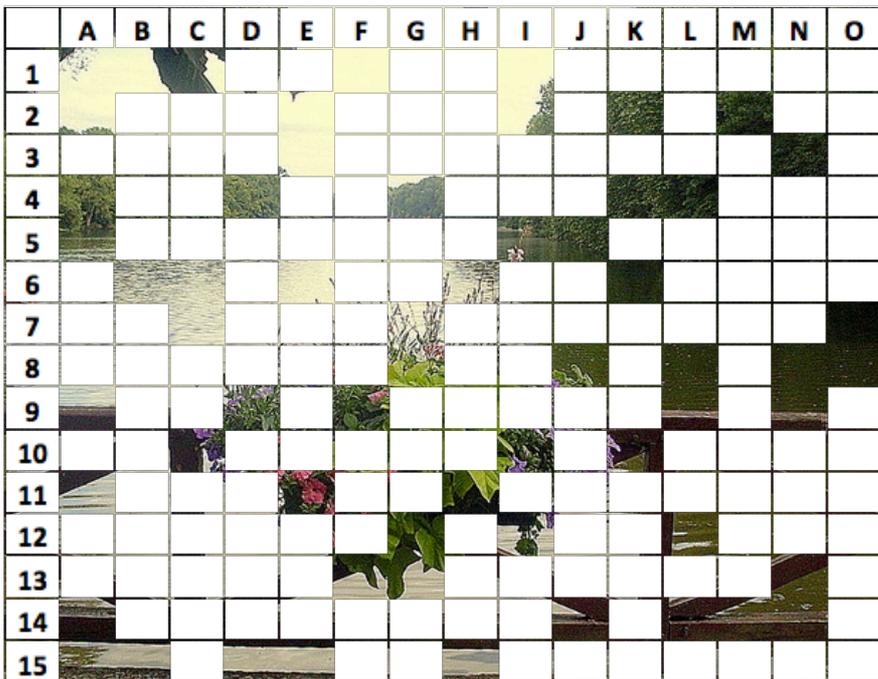
La dernière grille proposée, sur l'île de Noirmoutier, vous aura je l'espère plu. Cette fois ci, il s'agit d'une grille sur Olivet. Petite ville proche d'Orléans. Vous me direz pourquoi Olivet ? Je vous répondrais : Et pourquoi pas. Tous à vos dico et bonne grille.

Horizontalement :

- 1 - Le meilleur - Etat-major - Château du 17<sup>ème</sup>. 2 - Moulin du Loiret - Ancien poème - Direction de Bordeaux.
- 3 - Noue - Station de tramway. 4 - Avec - Du matin - Filet - On peut en prendre un bol.
- 5 - Elle est fleurie à Olivet - Fruit d'olivier. 6 - Règle d'architecte - Saint normand - 1<sup>er</sup> bâtiment construit à la défense.
- 7 - Organisateur de séjours linguistiques – Avec ce seul on ne peut pas faire ce jeu - Moulin du Loiret.
- 8 - Il est à bateaux sur le Loiret - Consulté. 9 - Notion de spiritualité japonaise - Bloc glace.
- 10 - Ile de Charente - Bicyclettes - En dessous d'un soprano. 11 - Ligue de Basket - Sur Tille - Son opéra est célèbre, son garage à bateaux l'est moins.
- 12 - Il est suisse à Olivet - Intelligence Artificielle - Longue durée. 13 - Lave en fusion - Château d'Olivet au beau portail.
- 14 - Habitant de Neuilly. 15 - Article importé - Olivet en a en appellation d'origine.

Verticalement :

- A - Désert de pierres - mesures. B - Il a beaucoup fugué - Ville jumelé à Olivet. C - Club d'aviron - Montre sa joie - Alliance.
- D - Sans retour - Fit avancer un bateau - Quartiers du 12<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers. E -



(Réponses dans le prochain bulletin à paraître)

- Aluminium - Mange tout - Permet de mesurer le taux de cholestérol.
- F - Moulin du Loiret - Pieu - Article. G - Flotte - Terre grecque - Message de détresse - Sujet.
- H - Un grand nombre - Blonds en été - Bon vouloir. I - Va avec pas - Adjectif possessif - Il gère nos forêts.
- J - Ustensile de cuisine - Langue de troubadour - Prénom masculin. K - Os - Elle peut être AM ou FM.
- L - Seule et unique - Pôle emploi Genevois - On le fête nouveau. M - Moulin du Loiret.
- N - Terre disparue - Fleur de l'œil - Précision d'adresse. O - Rivière d'Olivet - Station de tramway.

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | P | O | L | D | E | R |   | A | V | E | U | X |   | B |   |
| 2  | O |   | A | A |   | E | T |   | U | N | S |   | C | A | S |
| 3  | N |   | C | M |   |   | R | G |   | C | A | B | A | N | E |
| 4  | T | A |   |   | E | C | L |   | O | T | A |   | I | N | B |
| 5  |   |   |   |   | S | A | U | N | I | E | R | S |   | T | U |
| 6  |   |   | M | A |   | U | T | E | S |   | T |   | P | I | N |
| 7  |   |   | A | I | N | S | I |   | T |   | D | O | N |   | T |
| 8  | J | U | S |   | A | N | S | E | R | O | U | G | E |   | O |
| 9  | A | V | E | C |   | S | O |   | E |   | V | O |   | I | P |
| 10 | C | E |   | R | I |   | U | L | M |   | I |   | A |   | O |
| 11 | O |   | M | A | D | E | L | E | I | N | E |   |   | S | E |
| 12 | B | D |   | W |   |   |   |   | E | P | I |   |   | L |   |
| 13 | S | A | B |   | L | E | S | D | O | R |   | L | O | G | O |
| 14 | E | N | A |   |   | P | O | S | E | R |   | N |   | U | T |
| 15 | N |   | S | A | L | A | N | T | S |   |   | T | A | X | E |

Du 10/01 au 21/02 à la médiathèque Expo sculpture sur bois

Vendredi 03 février à la médiathèque Projection du film « Semeuses de joie »

Samedi 04 février à la médiathèque Atelier cosmétique

Vendredi 10 février à la salle des fêtes Soirée jeux d'atout organisé par l'AssoTauLo

Mercredi 22 février à la médiathèque Animation carnaval

Vendredi 24 février à la salle des fêtes : 3ème réunion « fête de village »

Du 28/02 au 24/03 Exposition l'Ouzbékistan

Samedi 04 mars à la médiathèque Conférence sur l'Ouzbékistan

Vendredi 17 mars à la médiathèque Concert « Mandoline tes radis »

samedi 18 mars à la salle des fêtes de Preuilly soirée RIFLES organisée par l'APE

Samedi 25 mars à la médiathèque Animation « nature »

Les lundis matin à 9h devant la salle des fêtes « Les petits pieds »

2ème et 4ème jeudi du mois à 16h - salle des fêtes « Les petites mains »

Reprise des après-midi jeux à la médiathèque à 15h tous les 3èmes jeudis du mois

Les vendredi de 15h30 à 17h30 à la médiathèque Atelier « point de croix »

les 10 et 31 janv., 21 fév., 14 mars, 4 avril à la médiathèque Le relais des kangous, halte garderie ambulante